



**Nicolas HULOT, ministre d'État, ministre de
la Transition écologique et solidaire**

Paris, le 18 mai 2018

Discours

Discours de présentation de la mobilisation de la France pour la biodiversité

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Vice-Président de l'IUCN

Madame la Directrice Générale de l'IUCN

Monsieur le Maire de Marseille et Président de la Métropole Aix Marseille Provence,

Monsieur le Président du Conseil Régional

Madame la Présidente du Conseil Départemental

Mesdames et Messieurs les Parlementaires

Mesdames et Messieurs les Elus,

Monsieur le Président de l'Agence Française pour la Biodiversité,

Monsieur le Préfet de Région,

Chers amis, Mesdames et Messieurs,

Depuis de nombreuses années maintenant, la nature nous lance un SOS, un appel à l'aide. La biodiversité se meurt en silence. Le silence des oiseaux qui disparaissent de nos villes et de nos campagnes.

Le silence des abeilles et de tous les insectes décimés par millions par les pesticides. Le silence des derniers rhinocéros du Kenya. Le silence de toutes les espèces que nos enfants ne verront jamais ailleurs que sur le papier glacé des livres d'histoires.

Nous assistons en spectateur à la 6ème extinction de masse de la biodiversité. Notre planète est entrée dans une nouvelle ère, celle de l'anthropocène. L'humanité est devenue

une force évolutive, une arme de destruction massive du vivant, auquel elle oublie même son appartenance. Elle oublie qu'elle en vient, qu'elle est sortie des océans il y a plusieurs centaines de millions d'années.

Elle oublie cette unicité de toute chose, ce patrimoine commun que nous avons avec les micro-organismes, les végétaux, et l'ensemble des animaux.

Dans son dernier rapport publié, l'IPBES – le GIEC de la biodiversité – rappelle que sans relâche, nous scions la branche sur laquelle nous sommes assis.

Les chiffres sont vertigineux. Un seul pour l'illustrer : au cours du siècle écoulé, deux espèces de vertébrés ont disparu chaque année en moyenne sur Terre. Soit plus de 200. C'est impensable.

Cette tendance, nous ne pouvons plus l'ignorer. Nous devons la faire connaître, la répéter, sans relâche, car nommer les choses, c'est le premier pas vers la prise de conscience, puis vers l'action. Il faut relayer, en permanence, la voix du vivant, pour dire que cela ne va pas bien.

Pour dire que le 20ème siècle est celui qui a vu émerger un continent de plastique dans nos océans.

Pour dire combien nos sols ne sont plus qu'un substrat minéral, sur lequel rien ne pousserait si l'on n'avait pas recours à moult engrais et autres substances chimiques. Que là où nous passons, les forêts trop souvent disparaissent.

Cet héritage du 20ème siècle, c'est aussi un retour de l'absurde quand j'entends qu'en Chine, des femmes, ouvrières agricoles sont obligés de polliniser à la main des champs parce que les abeilles ont disparu. Quelle énergie dépensée pour un service que la nature rendait gratuitement ! Quel gaspillage. Quel gâchis...

Et pourtant les bénéfices de la protection de la biodiversité sont immenses. Car même si on fait abstraction de la valeur inestimable du vivant d'un point de vue éthique, culturel, l'intérêt économique d'une nature en bon état est incommensurable.

Ici à Marseille, le Parc des Calanques en est l'une des meilleures illustrations. Car vous le savez mieux que moi, Monsieur le Maire de Marseille, Mesdames et messieurs les élus locaux, la création de ce parc, aux portes d'une des plus grandes métropoles françaises n'était pas un succès garanti d'avance.

Les résistances étaient nombreuses. Je rencontre aujourd'hui les mêmes autour de la question du grand parc national des feuillus qui sera officiellement créé avant la fin de l'année.

Ces questions, les voici : Va-t-on pouvoir continuer les activités économiques comme avant ? Comment répondre au défi de la consommation d'espaces ?

A ce phénomène de grignotage des espaces naturels par les villes, par les zones commerciales, les zones d'habitation ? Comment limiter les pollutions qui la plupart du temps viennent justement de ces espaces fortement urbanisés ?

A ces questions, A Marseille, le parc apporte des réponses et démontre qu'il n'est pas absurde de protéger la nature, même en ville. Mieux encore, la biodiversité qui revient, c'est l'économie qui revit.

Car le vivant a une extraordinaire capacité de résilience, si tant est qu'on prenne soin de lui. Grâce aux récifs artificiels, grâce à l'interdiction de la pêche dans certaines zones, les espèces reviennent. Et c'est tout un tissu local qui respire, qui voit s'ouvrir de nouvelles perspectives.

On m'a même expliqué ce matin que les espèces du haut de la chaîne alimentaire, comme le Mérrou, le Corb, revenaient dans la région.

Mais le parc, c'est aussi un attrait touristique, qui draine des visiteurs qui ici peuvent concilier les avantages du tourisme urbain et l'émerveillement qu'offre la nature protégée. Cet attrait, c'est aussi un défi, celui de l'accès pour tous, dans les meilleures conditions, à la nature.

La nature nous surprend, elle nous émerveille et nous donne envie. Elle change parfois les idées, suscite la contemplation et l'émerveillement. C'est pour ça que nous la choisissons souvent comme destination pour prendre l'air, pour prendre le large.

C'est bien souvent facteur de développement économique pour certains territoires, à la condition bien sûr du respect des lieux et de la biodiversité qu'ils abritent.

Mais on ne peut pas résumer les avantages économiques de la biodiversité seulement au tourisme, ni bien sûr résumer ses avantages aux seules questions économiques. La biodiversité, c'est bien plus que cela. La biodiversité, nous pouvons aussi la boire, la manger, c'est une partie intégrante de notre patrimoine culturel, gastronomique, de notre identité.

Nous avons pu l'expérimenter ce midi, puisque notre déjeuner était articulé autour de la biodiversité du parc des calanques. La protection de la biodiversité, ce n'est pas l'exclusion de toute activité économique.

C'est au contraire penser, repenser parfois l'économie autour de ce qui est son substrat même, le vivant. Un parc national, ça ne veut pas dire « moins d'entreprise ». Ce matin, nous avons pu échanger avec la ferme piscicole du Frioul, qui a été l'une des premières d'Europe à obtenir le label « Agriculture biologique ».

C'est aussi dans cette démarche que grâce au Parc National, le vignoble de Cassis deviendra le premier vignoble de France totalement bio dans les prochaines années, protégeant une appellation qui garantira qualité pour le consommateur et absence de tout produit chimique par respect pour la biodiversité.

Les parcs nationaux ont développé la première marque, « esprit parc national », qui reconnaît et valorise ce lent et précieux travail de protection du vivant.

Elle témoigne du dynamisme de la biodiversité d'un point de vue économique, et apporte les preuves qu'il est possible de faire prospérer des emplois, des entreprises, qui parce qu'elles en vivent, deviennent les meilleurs avocats de la protection de la biodiversité.

Ce sont des petites histoires, comme celles-là, qui font la grande. C'est dans cette direction que je veux entraîner notre pays : la société française doit être une société qui préserve la nature, qui la répare, qui en prend soin dans et en dehors des espaces protégés car les enjeux et opportunités sont partout !

Il y a quelques semaines, vous le savez, j'ai poussé un coup de gueule à l'Assemblée Nationale. Un coup de gueule, parce que j'étais lassé de lire les rapports des scientifiques qui s'entassaient sur mon bureau, ces rapports dont les médias se font l'écho, et dont pourtant

tout le monde se fiche.

L'indifférence ne peut plus durer. Nous devons réagir. C'est pour cela que j'ai proposé au Premier Ministre et au Président de la République de construire un « Plan pour la Biodiversité », qui sera le frère jumeau du « Plan Climat » que nous avons publié l'an dernier.

C'est essentiel pour moi de lier les deux sujets, à la fois sur le fond et sur la forme.

Sur le fond d'abord, parce que l'on ne peut imaginer résoudre la crise climatique sans un appui du vivant.

Nous avons besoin de la nature, à la fois pour nous protéger des effets de la crise climatique, mais aussi parce que les écosystèmes sont des indispensables puits de carbone. L'océan, les forêts, les mangroves, le corail, les zones humides, les sols, tous ces milieux stockent du carbone, grâce au miracle de la photosynthèse.

Si nous voulons rester en dessous de 2°C, il nous faut une nature préservée, en bonne santé. Nous n'avons pas d'autre choix.

Sur la forme, je sais que beaucoup regrettent que la question de la biodiversité reste à l'ombre de celle des changements climatiques. Ils ont raison. Car si le climat change trop vite par des manifestations brutales, des cyclones, des inondations, l'érosion de la biodiversité est trop souvent invisible. On ne remarque pas que les oiseaux ont disparu, que les saumons ou les anguilles ne remontent plus nos rivières, on ne remarque pas que l'on n'entend plus le bourdonnement des insectes...

Alors pour remédier à cela, le Premier Ministre a accepté de réunir, pour la première fois dans notre pays, un Comité Interministériel pour la biodiversité, afin de provoquer dans notre pays une réaction, et surtout une mobilisation générale. Ce comité, qui créera un cadre transversal pour l'action de tout le gouvernement, je souhaite le réunir plusieurs fois pour préparer les échéances de 2020.

Pour faire face à l'érosion de la biodiversité, il faut refonder notre vision du vivant, de la nature, et assumer la dimension transversale de ces enjeux.

Ce plan, je lui fixe un grand horizon : celui que nous soyons capables, dans notre pays, à l'horizon 2030, de ne plus contribuer à détruire la nature, mais de devenir des réparateurs du vivant.

Ce plan biodiversité, c'est un accélérateur qui s'appuiera sur la loi sur la biodiversité, pour mettre en œuvre ses objectifs, et renforcer, par des actions très concrètes, la stratégie nationale de la biodiversité.

Il se déclinera autour de quelques grands axes, qui visent à inverser la tendance sur les principales menaces qui pèsent sur la biodiversité.

Le premier axe du plan vise à redonner sa place à la nature dans notre pays. Nous avons besoin, que nous soyons ruraux ou urbains, de nous reconnecter avec la nature. Je lisais il y a quelques jours un article qui peut paraître bien anecdotique, mais qui pour moi en dit long sur notre rapport à la nature. Cet article racontait l'expérience de jeunes enfants, de 6 à 10 ans, qui n'avaient jamais marché pieds nus dans l'herbe. Cela peut paraître surprenant, mais

c'est une réalité. Notre coupure d'avec le vivant est bien là, dans un monde de plus en plus urbain, de plus en plus virtuel.

Ça n'est en rien une critique, mais n'oublions jamais que nous ne pouvons pas nous extraire du vivant.

C'est pour cela que ce premier axe vise à renouer le lien entre la Nature et les français. Comment ? En travaillant pour faire ré-entrer la nature en ville, mais aussi en lançant une réflexion et un plan d'action sur la question de l'artificialisation des sols.

Car la réduction des espaces naturels appauvrit la biodiversité, la prive de ses moyens de s'adapter au changement climatique. Les terres agricoles sont en train de devenir des terres rares. Les espaces naturels aussi.

Je sais bien le paradoxe qu'il y a entre le désir de chacun de nos concitoyens de « vivre à la campagne », avec tout le confort des villes.

Je sais bien les pressions qu'affrontent les élus pour créer de l'activité économique, des emplois, et qui encourage au développement de ces innombrables zones commerciales qui consomment du foncier, et chaque jour grignotent la nature.

C'est un véritable débat de société que je veux ouvrir, pour que notre pays se fixe un objectif de zéro artificialisation nette des sols. Il ne s'agit pas de « tout figer », mais bien de repenser notre aménagement du territoire pour que la nature n'en soit pas le parent pauvre. Il en va de la survie du vivant.

Mais je veux aller plus loin, car je souhaite aussi que l'on invente des solutions, des modèles économiques pour désartificialiser, là où, sur des friches, d'anciennes zones commerciales, nous pouvons rendre à la nature ce que nous lui avons pris. J'ai vu des expérimentations intéressantes, en utilisant sur des sols pollués, morts, des énergies renouvelables dont les revenus contribuent peu à peu à faire revenir la vie, ou en utilisant certaines plantes championnes de la dépollution.

Faire revenir la vie, c'est aussi l'utiliser pour nous protéger des désordres du monde. C'est pour cela que je souhaite aussi que nous travaillions sur les solutions fondées sur la nature.

Très concrètement, qu'est-ce que c'est ? C'est utiliser les forces de la nature, son existence même, par exemple pour faire face aux effets du changement climatique.

Quelle meilleure protection qu'une mangrove ou un récif corallien en bon état contre les ouragans et un tsunami ? Qu'une haie pour éviter un écoulement de terre en cas d'orage ?

Les élus locaux qui l'ont expérimenté nous le racontent très bien : quand on rend à la nature les berges des rivières, c'est un rempart gratuit, protecteur, face aux inondations.

Je sais que de nombreuses collectivités sont prêtes à relever ce défi. Il faut qu'elles déploient ces politiques publiques, et qu'elles entraînent, avec l'aide des Agences régionales de la biodiversité, d'autres dans leur sillage.

Le deuxième axe du plan que nous adopterons avant l'été portera sur la mobilisation des acteurs économiques, dont nous avons absolument besoin pour protéger la biodiversité. Il faut sortir de l'équation mortifère selon laquelle économie et biodiversité sont incompatibles, alors que c'est tout le contraire.

L'un des grands enjeux, pour moi, c'est de rendre visible à l'économie ce qu'elle ne voit pas. C'est l'un des grands défis de l'économie que de se doter d'une longue vue qui permettrait de contrer la myopie du court terme.

Pour cela, nous pouvons utiliser l'exemple du climat, où en quelques années nous avons réussi à mettre en évidence le risque économique et financier que faisait peser sur les entreprises l'absence de prise en compte de ce paramètre.

Grace à ces outils, je le rappelle, les actionnaires d'Exxon ont voté, le jour de la décision de Donald Trump de sortir des accords de Paris, une résolution demandant à l'entreprise ce qu'elle comptait faire pour rester en dessous des 2°C.

Cette logique, elle est puissante, car elle rappelle aux entreprises qu'elles dépendent, elles aussi, de la nature. Je pense que le temps est désormais venu de nous en inspirer pour la biodiversité, car des expérimentations, menées par de grands groupes français, montrent que c'est une préoccupation croissante. Nous nous appuyerons sur ces expériences et mettrons en place une mobilisation massive pour démultiplier l'action et changer d'échelle.

La France, qui ambitionne de devenir une grande place mondiale de la finance verte a toute les bonnes raisons de prendre les devants.

Faire entrer la biodiversité dans le logiciel économique, c'est aussi mettre en place de manière plus systématique, notamment dans la politique agricole commune, des paiements pour les services environnementaux.

Ce changement de logique, le Président de la République souhaite que nous le mettions en place dès la prochaine PAC, qui démarrera en 2020.

Car nous avons besoin de cette reconnaissance. En changeant de pratique, en engageant une transformation vers plus de qualité, moins de pesticides, vers la labellisation, les agricultures françaises contribuent à la défense du patrimoine vivant de la Nation, et à ce titre aussi, elles servent l'intérêt général.

Le troisième axe du plan biodiversité, c'est celui de la protection des espaces et des espèces, c'est celui des continuités écologiques que nous devons renforcer, car la biodiversité irrigue nos territoires comme les vaisseaux sanguins irriguent notre corps.

En France, il y a trop d'artères du vivant bouchées, trop de points noirs à résorber pour permettre à la biodiversité, qui est un système vivant, dynamique, qui doit s'adapter notamment au changement climatique.

Il faut avancer dans la résolution de ces points noirs, ceux de la trame verte comme ceux de la trame bleue.

Mon ambition prioritaire, c'est de créer de nouvelles aires de protection, c'est ce que nous faisons avec notamment la création d'un nouveau parc national, celui des feuillus de plaine. Je souhaite aussi renforcer les réserves naturelles, ou agrandir celles qui existent. De combien ? 5, 10 avant 2021. Je souhaite que les élus se mobilisent.

Ils le font déjà, et ce matin j'ai eu le plaisir de célébrer l'atteinte du chiffre de 200 000 hectares protégés par le Conservatoire du Littoral depuis sa création.

C'est l'équivalent de 300°000 terrains de football de nos côtes qui sont désormais protégées, où la nature peut se reposer.

Nous soutenons aussi la mise en place du parc naturel de la Mer de Corail pour protéger cet écosystème qui constitue un « hot spot » de la biodiversité française, qui sont eux aussi en première ligne des conséquences du changement climatique, notamment dans le Pacifique.

Une autre grande ambition, en ce qui concerne la protection de la biodiversité, c'est de mettre fin aux pollutions en mer, et notamment à celle des plastiques.

C'est un scandale. Une aberration. Il faut en finir.

Je souhaite qu'à partir de maintenant, nous nous fixions l'objectif « plus un seul plastique en mer ». Refusons de nourrir le sixième continent de plastique. C'est donc un appel aux citoyens, aux élus, aux entreprises que je veux lancer aujourd'hui.

Des solutions existent. Nous avons réussi sur les sacs plastiques, en quelques années, à changer la donne.

Nous devons le faire sur les emballages, sur les bouteilles en plastiques, et développer massivement les systèmes de consignes, telle que Brune Poirson les a imaginées dans la feuille de route de l'économie circulaire qu'elle a présentée il y a quelques semaines.

Je veux dire aussi un mot des forêts tropicales, car là encore, la France a une responsabilité particulière, puisque c'est le seul pays européen disposant d'une partie de la forêt amazonienne.

Le 21ème siècle va concentrer sur les forêts tropicales, toutes les pressions, menaçant notamment les grands singes. Là aussi, nous devons nous montrer à la hauteur, notamment en termes de financements, pour accompagner les pays qui le souhaitent à ne pas emprunter la trajectoire de la déforestation.

De même, il ne reste, en Europe, que des parcelles minimales, de forêts primaires. Est-ce une malédiction ?

Aujourd'hui, nous savons faire autrement, notamment en matière de gestion durable de ces forêts, et de protection de ces écosystèmes remarquables qui sont aussi, bien souvent, des lieux qui concentrent un patrimoine génétique encore inconnu mais qui pourrait bien contenir les médicaments de demain.

Je souhaite donc que notre plan biodiversité puisse continuer, amplifier l'effort de protection des forêts, pour faire mentir Chateaubriand qui disait « les forêts précèdent les hommes, les déserts les suivent ».

Quatrième axe de mon plan pour la biodiversité, l'international.

Là aussi, notre pays a acquis, grâce au climat, un certain savoir-faire. Nous reviendrons tout à l'heure, avec nos amis de l'IUCN, sur l'agenda biodiversité 2020. Mais je veux vous dire ici que tous les engagements que nous prenons, auront une traduction dans notre diplomatie, grâce au soutien sans faille de Jean Yves Le Drian, notre ministre de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Nous souhaitons notamment faire progresser les négociations lancées récemment sur le statut de la haute mer, et aboutir, rapidement à la création du premier parc marin dans les eaux internationales. Vous le savez, le droit de la mer a cette particularité qu'il protège ceux qui y circulent, mais pas ceux qui y vivent. C'est une lacune qu'il nous faut combler.

Et puis, je veux aussi renforcer la protection de la biodiversité par une lutte sans relâche contre le trafic d'espèces menacées. C'est aujourd'hui un fléau, qui nourrit les pires réseaux mafieux et terroristes. L'exemple récent des civelles d'anguilles en France est révélateur.

Protéger la biodiversité, c'est aussi assumer pleinement les fonctions de police de l'environnement, et faire respecter le droit. Dans le même sens, je souhaite que nous constituions autour de l'aéroport de Roissy, un centre d'accueil digne de ce nom pour les animaux saisis par les douanes.

Enfin, et pour conclure - car je ne voudrais pas que ma voix comme votre patience connaisse une sixième extinction - le cinquième axe de ce plan biodiversité couvrira la question des connaissances et de la recherche, par un soutien résolu aux travaux de l'IPBES. Et il traitera de la sensibilisation car je suis persuadé que nous devons démocratiser la biodiversité, rendre ces trésors accessibles à tous.

J'ai découvert il y a quelques années l'engouement des jeunes pour l'application Pokemon Go, qui permettait de partir en « safari photo » pour découvrir des petits monstres certes sympathiques, mais bien moins intéressants – de mon point de vue – que l'aigle de Bonelli, ou que le hérisson. Je souhaite donc que l'on utilise tout le potentiel des nouvelles technologies pour permettre à chacun de comprendre, d'explorer et de protéger la nature qui l'entoure.

Je souhaite aussi que l'Agence française pour la biodiversité lance des campagnes de mobilisation de nos concitoyens et soutienne des actions d'éducation à la nature comme les aires terrestres ou marines éducatives que j'ai pu rencontrer ce matin.

Là encore, il faudrait multiplier leur nombre, pour qu'il y en ai dans chaque région, accessibles aux plus jeunes.

Mesdames messieurs, chers amis,

Vous l'avez compris, je fais partie de ceux qui pensent que nous sommes la partie consciente d'un tout. Cette conscience nous oblige, d'abord par la parole, ensuite par l'action.

Victor Hugo disait « l'animal a cet avantage sur l'homme qu'il ne peut être sot ». Nous avons, abusé, trop longtemps, de cette conscience pour asservir la nature.

Cette nature, que l'on croit infinie parce que la biodiversité est un miracle, parce qu'il y a plus d'ingéniosité dans l'ensemble du vivant que dans l'ensemble des livres de toutes les bibliothèques. Cette nature, nous devons en prendre soin, nous devons la préserver. Devant l'urgence, nous devons faire cesser ces abus. C'est souvent quand nous sommes au pied du mur que ce qui n'était pas possible hier le devient aujourd'hui. Je compte donc sur chacun d'entre nous.

Seul le prononcé fait foi

Retrouvez le communiqué en ligne

Contact presse : 01 40 81 78 31
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
[@Min_Ecologie](https://twitter.com/Min_Ecologie)